

Gratuité des salles et équipements municipaux dans le cadre des campagnes électorales

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est proposé de mettre gratuitement à disposition les salles et équipements municipaux pour les réunions ou rassemblements organisés par les partis politiques présentant des candidats à ces élections dans le cadre des élections régionales de 2010 et de reconduire de façon systématique cette disposition pour toutes les élections politiques : présidentielles, législatives, sénatoriales, régionales, cantonales, municipales, européennes, et référendums.

Les salles et équipements municipaux seront mis gratuitement à disposition cinq mois avant la date retenue pour l'élection.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette disposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette proposition de gratuité aux conditions énoncées dans le rapport.

Récépissé préfectoral du 24 novembre 2009.